



Dentiste m'a cassé une dent, qui paye le remplacement?

Par **distefano51**, le **13/09/2011** à **11:05**

Bonjour,

Donc, lors de la pose d'une couronne, en ôtant la couronne provisoire le dentiste ma cassé la dent en deux partie. une des deux parties a du être donc ôtée, et une couronne provisoire posée sur ce qu'il reste de racine. Mais cette solution en fut pas long feu: la couronne se décolle tous les mois, jusqu'à ce que récemment la partie restante de la racine se casse à son tour, d'où extraction complète. Donc bilan: je viens pour une couronne, et repars avec une dent en moins... Même s'il n'a pas commis de faute, moi non plus lol et je pense que le remplacement doit au moins se faire à 50/50 en terme de paiement. Que pouvez vous me dire SVP? Merci de me lire et de m'aider :-)

Cordialement,

XY